



LE TRAIT D'UNION

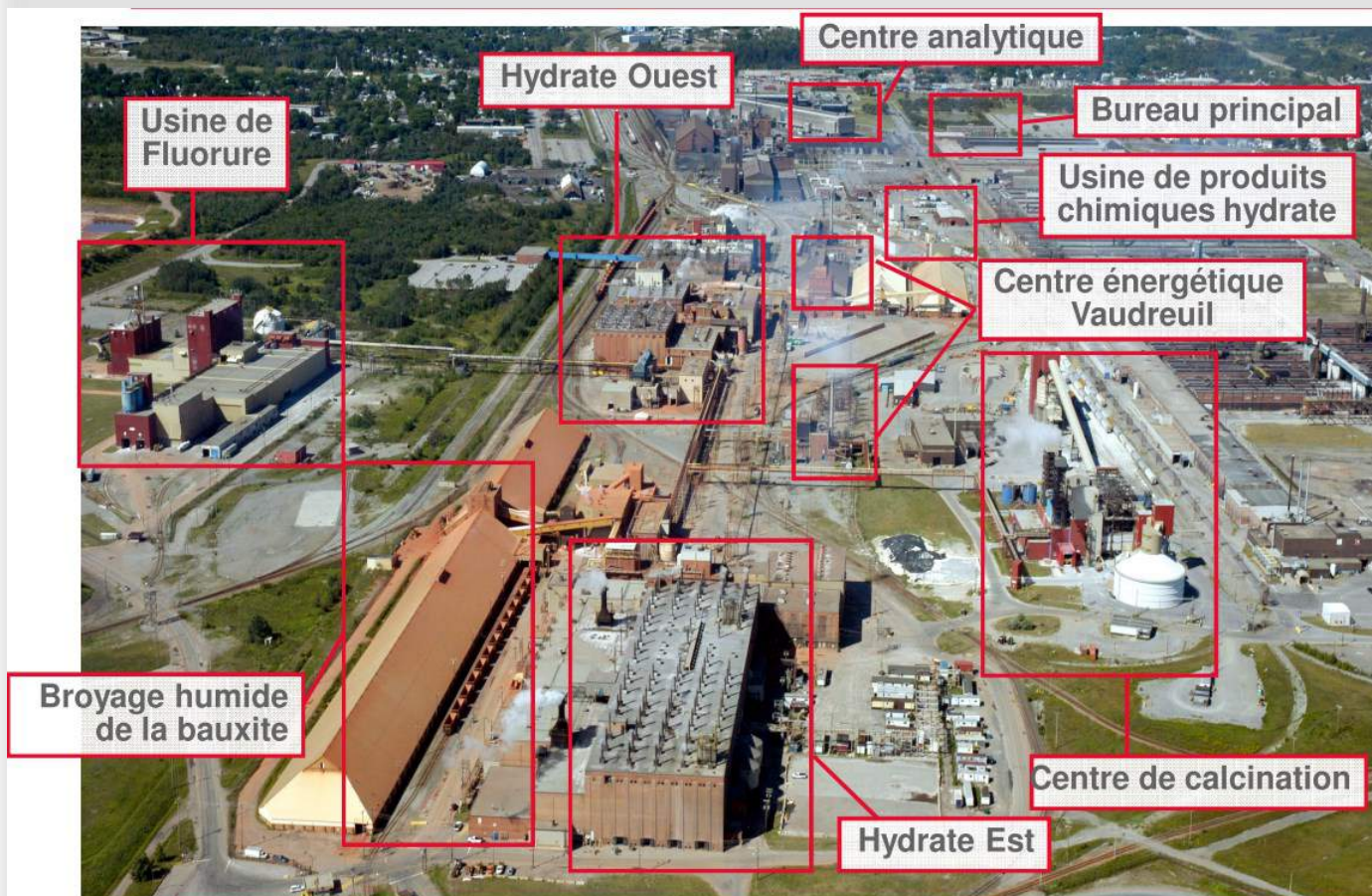


Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

www.sneaa.qc.ca

Printemps 2016

Au-delà de 2022...



PLS

Usine de Petits Lingots Saguenay
Une nouvelle accréditation pour le SNEAA



Bon voyage Sandra!



Mot du président

Consœurs, confrères

Le 30 octobre 2015, Mme Julie-Andrée Franche (agente de relation du travail de la commission des relations du travail) a rendu sa décision en donnant le droit d'accréditation à tous les salariés affectés aux opérations de production de Petits lingots Saguenay (PLS) et d'être représentés par le SNEAA s.l. 1937 Unifor. Lors de l'assemblée générale du samedi 14 novembre 2015, les membres de l'unité (PLS) ont sélectionné et mandaté le groupe de négociation afin d'obtenir une première convention collective de travail. Le Comité de négociation s'est servi du modèle de l'Usine Beauharnois afin d'établir ses demandes et négocier un modèle similaire pour l'Usine de Petits Lingots Saguenay (PLS). Le Comité de négociation s'est également servi de la clause des points centraux afin de les arrimer comme tous les groupes que nous représentons. De plus, les employés bénéficieront de notre Fonds de pension à prestations déterminées. Donc, les employés embauchés avant le 1^{er} juillet 2016 auront le régime RAPRTA et ceux embauchés après le 1^{er} juillet 2016 auront le nouveau régime RRFS.

Les membres se sont prononcés par scrutin secret lors de l'assemblée générale du 10 mars 2016 sur le résultat des négociations, dans une proportion de 100 % pour l'acceptation du projet de la première convention collective de travail. Nous les félicitons et nous leurs souhaitons la bienvenue au SNEAA s.l. 1937, Unifor.

USINE VAUDREUIL

Le site de disposition des résidus de bauxite (SDRB) est le goulot d'étranglement de l'Usine Vaudreuil. Celui-ci arrivera à pleine capacité en 2022. L'avenir de l'Usine Vaudreuil est étroitement lié à la capacité d'entreposage des résidus de bauxite. En juin dernier, la direction a annoncé un montant de 6.3 millions \$ pour étudier différentes options afin de permettre à Usine Vaudreuil de prolonger sa durée de vie. Selon ce qui ressort de la direction, la meilleure technologie disponible et économique viable pour assécher les résidus de bauxite et la filtration industrielle.

Le projet d'expansion s'effectuerait en deux phases :

Phase I :

- Utilisation maximale du site actuel;
- Augmentation de la hauteur du site actuel;
- Implantation de la filtration industrielle des résidus de bauxite;
- Permettrait le prolongement de l'Usine Vaudreuil jusqu'en 2030.

Phase II :

- Nouveau site à proximité du site actuel;
- Transport des résidus de bauxite jusqu'au nouveau site par camion;
- Développement progressif soit une cellule à la fois;
- Prolongement des activités de l'Usine Vaudreuil jusqu'en 2047;
- Engagement de la compagnie de restaurer le site actuel.

Le projet suscite beaucoup de questions et d'interrogations auprès des citoyens demeurant aux alentours de l'Usine Vaudreuil. C'est très compréhensible, mais en même temps cela demeure très sensible également. Plusieurs emplois sont en jeux et sans compter les dommages collatéraux dans les autres installations de la région. Il y a des démarches de consultations effectuées par RTA, nous vous invitons à y participer. Pour vous renseigner, il y a aussi le site: www.consultationsvaudreuil.com. La partie syndicale sera très présente lors des consultations publiques au cours du printemps. Il faut trouver les meilleures solutions environnementales et durables en respectant les voisins tout en conservant les activités de l'Usine Vaudreuil le plus longtemps possible.

USINE LATERRIÈRE

La période pour bénéficier de l'incitatif à la retraite s'est terminée le 11 mars 2016. Au total, 56 personnes se sont prévaluées de celui-ci. Pour le Centre de coulée, différents comités de changements sont en branle afin de faire respecter la convention collective de travail. Pour toutes questions, référez-vous à vos officiers syndicaux (Donat et Sébastien). Sous peu, la direction rencontrera les gens des salles de cuves, il y aura là aussi des comités de changements.

OPINION

Dans tous les pays industrialisés, les gouvernements subventionnent leurs industries, lors de son passage dans la région, M. François Legault de la CAQ, malgré ses bourbes, à quand même osé soulever un point important. Pourquoi ne pas se servir des surplus énergétiques pour relancer divers projets afin de stimuler l'économie. Le Québec devrait se servir de son énergie pour relancer l'économie.

« Par contre, nous devons exiger une méthode de calcul qui fait de l'emploi un des facteurs influents dans le remboursement des subventions. De plus, les entreprises doivent investir en équipements de fabrication à la hauteur des sommes subventionnées ».

Pourquoi le Québec ne ferait pas comme la Pologne, la Chine et le Mexique? Ils concentrent tous dans le même lieu les industries donneurs d'offres, leurs fournisseurs, les centres de recherches et les établissements scolaires avec toutes les infrastructures civiles et énergétiques qu'ils leurs faut. Nous possédons tout ça, par contre nos intervenants ne se concertent pas. Il faut absolument que les intervenants se regroupent afin de mettre en place une stratégie économique intégrée.

Nos confrères et consœurs d'Unifor de l'Aéronautique dans la région Métropolitaine ont développé une stratégie pour leur secteur. Comme nous, avec notre mémoire déposé au Sommet économique de juin 2015, nous sommes à s'arrimer et faire pression sur tous les paliers afin de créer différentes opportunités. Nous gravitons dans deux secteurs qui se doit de se concerter. Les pièces, les alliages, la matière première, les centres de recherches, les industries d'enseignements et les différents intervenants, etc.

RÉGIME D'ACCUMULATION 40/38

Je profite de notre journal pour relancer l'adhérence au régime d'accumulation 40/38. Celui-ci est sur une base volontaire et permet de mettre en banque la rémunération de deux (2) heures régulières de travail par semaine. La période de référence pour l'accumulation et la reprise en temps s'étend du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante. Une belle formule pour obtenir des congés de plus, PENSEZ-Y!

En terminant, je vous réitère de faire votre job à la lettre selon les différentes méthodes appropriées de travail (MAT) tout en étant full sécuritaire.

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président SNEAA

Usine Laterrière

Allegro ou Laterrière 2.0

Confrères, consœurs,

Le projet appelé au départ **Allegro** et par la suite qui est devenu **Laterrière 2.0** a pour but : d'amener nos cuves P155 à leurs limites techniques soit 219 000 ampères. Nos salles de cuves opèrent présentement à 206 000 ampères.

En résumé, un projet de quelques millions de dollars pour éliminer, en partie, les goulots qui empêchent l'électrolyse d'augmenter sa production. Après cet investissement l'usine va produire 15 000 tonnes de métal chaud de plus par année et permettre de couler près de 6000 tonnes par semaine de lingots de laminages.

Le 11 janvier dernier, lors du CRO du Centre de Coulée, l'employeur a déposé un avis de changement organisationnel.

Toute cette réorganisation du travail apportera des modifications significatives des tâches dans presque tous les départements de l'usine.

Notre rôle syndical dans ce projet se limite à s'assurer que les diverses clauses prévues dans notre convention collective soient respectées en cette période de bouleversement.

Divers comités de changements ont été mis en place afin de voir concrètement l'impact du projet sur les organisations de travail du Centre de Coulée.

Il est certain que lorsque cette implantation sera terminée nous serons moins nombreux. Une partie de la rentabilité d'Allegro passe par la réduction des coûts de production et par le fait même par la main-d'œuvre.



Sébastien Tremblay
Officier senior et délégué social

Confrères et Consœurs,

Malgré l'hiver qui s'étire, nous serons bientôt dans la période des choix de vacances! Avec les changements liés à Laterrière 2.0, les mouvements de mains d'œuvre et les nombreuses retraites, les horaires sont en préparation et seront disponibles sous peu.

J'invite ceux et celles qui n'ont pas encore adhéré au 40/38 de le faire. Pour chaque groupe de 20 personnes inscrites, un poste de remplaçant de vacances est nécessaire.

En 2015, le nombre de blessures a considérablement diminué. C'est une belle amélioration et il faut continuer dans ce sens. Malgré la prévention, le rappel des règles et vos efforts de tous les jours, des gens se blessent encore en effectuant leur travail. Le respect des MAT et des règles de sécurité demeurent la base pour éviter les accidents.

Dans les prochains mois, plusieurs travailleurs partiront à la retraite. Ceux-ci doivent demeurer attentifs dans leur milieu de travail même s'ils ont l'esprit ailleurs suite à cette grande décision.



Donat Pearson, président

Chères consœurs, chers confrères de l'Usine Laterrière,

En cette période de changements importants à l'usine, je vous réitère l'importance de faire votre travail à la lettre. Vous avez tous les outils nécessaires afin de bien effectuer votre travail : les MAT, les GO, les procédures, les FISE, les autorisations de travail, l'énergie zéro, etc. Utilisez-les pour faire votre travail et n'hésitez pas à m'appeler afin que je puisse vous supporter.

Il est tout aussi important de déclarer tout événement SSE. Utilisez les rapports de situations ou encore, s'il s'agit d'une blessure de la déclarer en avisant votre superviseur, l'infirmier ou le préventionniste. Ensuite, contactez-moi pour que l'on puisse ensemble faire la réclamation et l'enquête pour ensuite apporter des correctifs au besoin.

Pour ceux qui ont choisi cette année de nous quitter pour la retraite, je vous souhaite de sortir en santé et de bien en profiter. Si vous avez des questions sur des réclamations à venir, que ce soit pour surdité professionnelle ou autres lésions, contactez-moi et je ferai mon possible pour vous aider.

Syndicalement,



Votre représentant en prévention pour l'Usine Laterrière
Robert Girard
418-815-3679

LES AIDANTS NATURELS

Chers confrères et consœurs de l'Usine Laterrière,

Il nous fait plaisir de vous informer qu'il y a en place, depuis quelques mois déjà, un comité d'aidants naturels. Ce comité a pour but de venir en aide à tout employé (e) qui pourrait ressentir le besoin d'être écouté ou encore d'être conseillé par rapport à une situation personnelle et/ou professionnelle qui pourrait être préoccupante. La direction de l'Usine croit à la relance de ce comité qui a déjà existé auparavant. Elle a aussi procédé dernièrement au recrutement de certains de nos confrères et consœurs afin de leur donner une formation adéquate pour venir en aide à ceux qui auraient besoin d'écoute. Les aidants naturels de l'Usine s'ajoutent à l'aide déjà offerte par le PAE (Programme d'Aide aux Employés).

Même si nous sommes privilégiés d'avoir de bonnes conditions de travail, personne d'entre nous n'est à l'abri d'une rupture amoureuse, problème financier, problème de jeu, de toxicomanie, d'une période de deuil, de violence conjugale, etc. C'est donc de façon confidentielle que tous les membres du comité vous offrent leurs écoutes et leurs disponibilités afin de vous orienter dans votre démarche.

Monsieur Robert Girard et mesdames Karine Gagné et Céline Laprise sont à la tête de ce nouveau comité. Plusieurs personnes récemment qualifiées se joignent aux aidants déjà en place depuis plusieurs années. Nous vous invitons donc à prendre connaissance du dépliant qui est à votre disposition à l'usine. Vous y retrouverez les principales informations ainsi que la liste complète des aidants naturels de l'Usine Laterrière.

Les aidants naturels de l'Usine Laterrière

Section Métal

Bonjour à vous tous,

Le processus de transfert dans les usines du futur suit son cours, il y avait 87 employés en surplus dans les salles de cuves en 2014, et il n'en reste qu'une trentaine. Par contre, avec le projet de réorganisation qui est imposé à Laterrière nous ralentirons dans le processus pour vider les salles de cuves au CEO à Arvida. Il ne faut pas oublier nos collègues de Shawinigan et du CRC qui suivront dans les processus. À l'Usine Jonquière, les affichages se poursuivent de L'AP-60 vers le CC45, à la suite des quelques retraits dans ces centres.

Bonne nouvelle!!! Une nouvelle équipe se joint à nous, l'Usine Petits lingots Saguenay (PLS)! Une demande d'accréditation syndicale avait été déposée et acceptée au mois d'octobre dernier. Après plusieurs séances de négociation, nous en sommes venus à une entente de principe qui a été présentée aux membres le 10 mars 2016 et qui a été acceptée à l'unanimité. Cette unité sera représentée par la section Métal du SNEAA, 1937. L'Usine (PLS) située dans l'Usine Dubuc produit des petits lingots destinés au marché automobile avec une production de plus de 40 tonnes pour le moment et pourrait aller jusqu'à une capacité de 100 000 tonnes. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et recevez nos salutations.



Éric Gilbert, vice-président
Luc Truchon, officier senior
Dave Villeneuve, officier senior



LE RÉGIME D'ASSURANCE GROUPE VOUS INFORME (RAG)

Reçus d'impôt

Le montant de votre prime d'assurance médicaments et dentaire est inscrit directement sur votre T4 de RTA.

De plus, pour fin d'impôt vous pouvez rajouter votre déboursé de l'année, soit en vous procurant un rapport à la pharmacie, en accumulant vos reçus jusqu'à la fin de l'année, ou un rapport détaillé est disponible à nos bureaux.

Pour tous changements :

Dès la première journée d'un changement d'une personne à charge (conjoint ou enfant), il est de la responsabilité de l'adhérent d'aviser le bureau des réclamations afin d'appliquer les modifications nécessaires au dossier.

Il est possible pour vous de communiquer avec nous par téléphone au 418-548-4667. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Site Internet :

Nous souhaitons vous rappeler que vous pouvez consulter notre site internet ou vous y retrouverez les sommaires des garanties de vos assurances médicaments, voyages et dentaires.

Sur notre site, vous y retrouverez également de l'information concernant les avantages des médicaments génériques.

www.sneaa.qc.ca

Régime d'assurance groupe du SNEAA

Entretien et services

Chers lecteurs, chères lectrices,

Avec toutes les coupures et restructurations annoncées par RTA, nous observons plusieurs changements dans les usines.

Pour le bassin Entretien en date du 7 mars nous en sommes rendus à 16 surplus. Avec les départs à la retraite de l'Usine Laterrière et de l'Usine Vaudreuil, nous prévoyons que le bassin sera épuisé au cours de l'année 2016.

Dans les derniers mois, des mesures disciplinaires ont été données pour des incidents survenus avec des cadres. Nous vous conseillons d'être prudent avec vos paroles et vos actes, les cadres ont la peau très sensible et prennent tout en note.

Des coupures monétaires ont été demandées pour les usines Vaudreuil et Arvida, pour atteindre les objectifs de réorganisation dans le but d'enlever de la sous-traitance et d'augmenter le temps travail fait par les employés RTA. Nous sommes vigilants pour voir si RTA est dans ses droits. Nous n'hésitons pas à aller chercher l'expertise dans les départements. Vous connaissez vos secteurs!

La procédure pour le renouvellement de la classe « C » des électriciens est maintenant que l'employé doit déboursier le montant et demander le remboursement à son superviseur.

On voit la manière de procéder de Rio Tinto aucune information passée à ces employés.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec nous.



Marc Deroy, vice-président

Yvan Taché, officier senior

Jean-Sébastien Roy, sous-traitance

Comité des relations de travail (CRO)

Tous les prochains changements auront des impacts sur le moral des travailleurs et provoqueront des questionnements et du mécontentement. Je vous invite à discuter de vos irritations en équipe de travail au fur et à mesure qu'ils se présentent. Faites-vous un plan d'équipe (consensus), qui vous semble plus acceptable et plus vivable. Ensuite, faites-en part à vos représentants syndicaux qui apporteront vos plaintes et vos solutions lors du Comité des relations de travail de vos secteurs (CRO). L'implantation de ces comités est encore pour l'instant notre meilleur moyen de régler les problèmes avant qu'ils ne deviennent des conflits qui minent nos ambiances de travail.

N'oubliez pas que vous êtes nos yeux sur le terrain et que dans cette année d'austérité, tout travail qui fut autrefois sous-traité peut aujourd'hui être questionné et repris par nos gens. N'hésitez pas à contacter vos responsables à la sous-traitance lorsqu'il vous semble légitime de la faire.

Syndicalement,

Karl Tremblay, représentant syndical à l'entretien de l'Usine UPOCH

Opinions du lecteur

Votre attention SVP!!!

Nos emplois sont sur la corde raide. Vous pouvez aller partager vos commentaires sur la page Facebook « Mise à jour Saguenay/Lac St-Jean », c'est pour la survie de nos emplois. Merci de prendre le temps de partager votre opinion, car l'opinion publique n'est vraiment pas en notre faveur!

Voici ma publication

« Avez-vous non seulement pensé à ce qui fait vivre la ville en ce moment! Ce ne sont sûrement pas les emplois venant du gouvernement; c'est l'entrée d'argent des employés qui travaillent au privé, ils amènent de l'argent pour les personnes qui travaillent au public. Ce n'est pas 1000 emplois perdus si l'on ferme l'Usine Vaudreuil, c'est beaucoup plus. Il y a actuellement plus de 1000 emplois reliés à l'Usine qui risque d'être perdus, sans compter le personnel des nombreux arrêts requis pour faire fonctionner l'Usine et les pièces de recharges fabriquées en région. Mais si l'on calcule les emplois indirects, on peut facilement penser aux répercussions qui affecteront le tiers des emplois de la ville. Si les gens perdent leurs emplois à Saguenay le chômage est déjà à 11 %, la pire ville dans ce domaine au Canada.

Une usine comme Vaudreuil fait travailler beaucoup plus de gens que dans les salles de cuves, il y a énormément de pièces qui sont envoyées et achetées dans des ateliers externes établis à Saguenay (Valves, énormes tuyaux, moteurs, pièces électriques et j'en passe énormément).

Actuellement, les maisons de Ville Saguenay ne se vendent plus, avec le bébé boom, il y en aura encore plus sur le marché! Alors, imaginez-vous si plus de 5000 personnes sont obligées de partir de la région; les maisons ne se vendront pas plus.

À ceux qui pensent que d'avoir une bute de terre rouge inerte et asséchée dans leur ville est un problème, je leur dirais de ne plus acheter de choses avec de l'aluminium provenant de la Chine, elle envoie 14 fois plus d'émission de gaz à effet de serre que l'aluminium produit ici en région. Ici nous produisons de l'aluminium vert, mais pour le faire, il faut le traiter de la terre rouge. »

Michael Labrecque, électrotechnicien

Section Chimie

Confrères, consœurs

Malgré l'ampleur du défi, Alain et toute notre équipe travaillent d'arrache-pied pour la réalisation du projet d'agrandissement du site de disposition de résidu de bauxite (Vaudreuil 2022). Il faut rester optimiste quant à la réalisation du projet, tout est mis en œuvre pour qu'il prenne forme. Nous vous invitons à défendre votre point de vue sur le groupe de Facebook : Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable.

Comme chaque année, nous tenons à vous rappeler l'importance d'adhérer au 40/38. Pour chaque tranche de 20 employés qui y adhère, il y a une permanence de rattachée. Le taux de participation est à son plus bas depuis son implantation. Nous aimerions avoir une augmentation pour consolider nos RMV, il faut penser collectif!

On profite de l'occasion pour vous rappeler l'importance de signaler tout accident ou incident à votre représentant en prévention. La compagnie a de plus en plus tendance à les tenir à l'écart des enquêtes d'accidents, et ce, pour se faciliter la tâche et pour minimiser les actions à poser, d'où l'importance de les prévenir.

Représentants en prévention :

Miville Tremblay 418-718-8143 (Hydrate Ouest, Centre de Calcination et C.E.V)

Claude Lapointe 418-718-8140 (Hydrate Est, HSB et Fluorure)

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez et tenons à vous rappeler que nous sommes toujours disponibles pour vous en tout temps.



Daniel Nepton, vice-président
Mathieu Gagné, officier senior

Bureau Complexe Jonquière, CRDA et Bureau Laterrière

Un peu de positif dans l'air!!!!

Malgré le contexte économique difficile des derniers temps et les annonces de réduction de postes un peu partout autour de nous, un peu de positif pour les employés de bureau. Suite aux changements annoncés dans le projet Latterrière 2.0, trois (3) embauches seront nécessaires afin de combler une couverture de 24/24, 7 jours sur 7 pour les techniciens en métallurgie. Également, ces changements nous permettront de récupérer le traitement des eaux et le spectromètre, deux (2) tâches qui avaient été données à la sous-traitance dans le passé. Seulement dans la dernière année, l'accréditation des bureaux a accueilli cinq (5) nouveaux membres, et ce, malgré le contexte de gel d'embauche. Pour certains, ça peut paraître peu, mais pour nous, c'est un énorme pas dans la bonne direction. Il faut continuer tous ensemble à bien faire notre travail afin de démontrer l'importance de nos postes.

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Nathalie Larouche à titre d'officier senior en remplacement du congé maternité de Marie-Hélène. Vous pouvez la rejoindre au 418-817-0028.

Également, veuillez prendre note que la section bureau sera en élection au mois de mai 2016. De l'information supplémentaire suivra dans les prochains jours.

Syndicalement vôtre !

Richard Lapointe, président
Nathalie Larouche, officier senior

Richard Lapointe, président
Nathalie Larouche, officier senior

Syndicalement vôtre !



Richard Lapointe, président
Nathalie Larouche, officier senior



Bon voyage Sandra!

Le 18 mars dernier, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de façon tragique de notre consœur Sandra Fortin. Technicienne en informatique depuis plusieurs années, Sandra s'est également impliquée dans la vie syndicale de différentes façons. C'est avec fierté et détermination qu'elle présidait le Comité de la condition féminine afin de sensibiliser la non-violence faite aux femmes, et chaque année elle le soulignait en organisant diverses activités lors de la journée de la femme. Tous ses événements nous confirment qu'ils nous restent beaucoup de travail à faire auprès de la violence infligée aux femmes. En la mémoire de Sandra, tous ensemble redoublons d'effort afin d'éliminer ce fléau.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter nos plus sincères condoléances à la famille et amis. Merci Sandra pour ton implication syndicale et repose en paix.

L'exécutif du SNEAA



Janic Duchesne, coordonnateur SST

Santé et sécurité

Qui paye pour les EPI?

Selon (Art.51) de la loi sur la santé et de la sécurité du travail. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité physique du travailleur.

L'article 5.1 au paragraphe 11 : Il doit notamment fournir gratuitement au travailleur tous les moyens et équipements de protection individuels choisis par le Comité de la santé et sécurité conformément au paragraphe 4 de l'article 78 ou, le cas échéant, les moyens et équipements de protection industriels ou collectifs déterminés par règlement et s'assurer que le travailleur, à l'occasion de son travail, utilise ces moyens et équipements.

Également, il est mentionné dans les règlements sur la santé et la sécurité du travail à l'article 338 soit : Obligation de l'employeur : l'employeur doit fournir gratuitement au travailleur les moyens et les équipements de protection individuels ou collectifs prévus à la présente section ainsi qu'au sous-paragraphe (c) du paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 300 et à l'article 312 et s'assurer que le travailleur, à l'occasion de son travail, utilise ces moyens et ces équipements.

Selon la loi sur la SST et règlement, les prothèses, lunettes ajustées et bouchons auditifs prescrits par M.D traitant doivent être payés par l'employeur, pour être utilisé au travail. **Voir jurisprudence, plainte et consoltex inc. 2009 QC CLP 120.*

Donc si l'employeur vous dit de vous faire rembourser par vos assurances pour vos prothèses utilisées au travail, ce n'est pas à vos assurances de payer, mais bien à l'employeur.



Desjardins
Caisse d'économie
de la Métallurgie et
des Produits forestiers

**POUR L'ACHAT LE PLUS IMPORTANT DE VOTRE VIE
ÇA PREND LES MEILLEURS CONSEILS DE VOTRE VIE**

PLUSIEURS OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE PROCESSUS D'ACHAT D'UNE HABITATION.

TOUT SOUS LE MÊME TOIT (CONSEILS PERSONNALISÉS, FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE VRAIMENT FLEXIBLE, ASSURANCE PRÊT COMPLÈTE ET SÉCURISANTE ET ASSURANCE ADAPTÉE À VOS BESOINS)

FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE DESJARDINS

UNE FORCE DE VENTE MOBILE HYPOTHÉCAIRE DISPONIBLE 7 JOURS SUR 7

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER: 418-548-4683



Dernièrement nous avons tous été choqués par la mort tragique de notre amie et consœur Sandra... nous restons sans mots. Une tragédie de la sorte n'est pas sans conséquence dans notre vie et cet événement laissera vraisemblablement des traces en chacun de nous, et bouleversera notre quotidien et notre réalité en frappant notre imaginaire de façon très personnel selon notre vécu, selon qui nous sommes et selon notre environnement. Les émotions ressenties seront vives et variées et devront être accueillies telles qu'elles sont.

Au cours des prochaines semaines et même des prochains mois, des nouvelles informations nous seront transmises suite au déroulement de l'affaire et amèneront peut-être avec eux de nouvelles vagues d'émotions qui peuvent nous ébranler.

COMMENT PRENDRE SOIN DE SOI À LA SUITE D'UN ÉVÉNEMENT TRAGIQUE?

- Recherchez la compagnie de personnes significatives en qui vous avez confiance, partagez avec elles des activités et confiez-vous à elles. Exprimez vos peurs, votre tristesse, votre colère, votre amertume, votre sentiment de révolte, vos besoins et vos attentes aussi.
- Optez pour de saines habitudes de vie : alimentation, repos, activités physiques.
- Si vous ressentez des douleurs physiques depuis l'événement, n'hésitez pas à voir un médecin.
- Il se peut que vous ayez moins d'entrain, que vous soyez moins performant (e) acceptez-le et reposez-vous.
- Dans le cas où votre état est difficile à vivre et qu'il s'accompagne de malaises qui vous inquiètent, il est préférable d'en parler avec un intervenant ou un professionnel de la santé.
- Recadrez les informations afin d'éviter la circulation de rumeurs qui pourraient augmenter le niveau de stress.

Restons solidaires dans cette période difficile et soyons dans l'accueil, le soutien et l'écoute.



Bruno Turbide
Agent d'aide et de Référence
418-718-8142
Délégués sociaux
Aidants naturels

PAE: 418-690-2186



Assurance médicaments des retraités

Depuis quelques mois, on s'aperçoit que le prix des médicaments connaît des bonds prodigieux, dû à la fraude de certaines compagnies pharmaceutiques (Valeant) ou de la cupidité de certains gestionnaires qui ne pensent qu'au profit, tout en faisant fi des souffrances des malades dépendants de ces médicaments.

On se rend compte que le système de santé du Québec se détériore et que la RAMQ joue de moins en moins son rôle de contrôler le prix des médicaments. En plus, la RAMQ abaisse régulièrement le pourcentage qu'elle paie pour les médicaments. En effet, le taux actuel de 66 % est appelé à s'abaisser à 62 % prochainement ce qui veut dire que les utilisateurs paieront 38 % du prix des médicaments.

Suite à la dernière négociation, le SNEAA a décidé d'aider les futurs retraités en leur offrant un régime d'assurance médicaments plus avantageux que celui de Manuvie qu'ont présentement les retraités RAPRTA. Ainsi ils seront à l'abri des fluctuations de la RAMQ, car leurs médicaments seront remboursés à 70 %. De plus, ils amélioreront l'assurance voyage, les frais d'hospitalisations et certains autres frais, et ce, pour un prix équivalent à celui de Manuvie.

Ce nouveau régime d'assurance médicaments qui sera en opération cet été pour les futurs retraités répond à un besoin et semble prometteur. Espérons qu'il puisse aussi être offert à l'ensemble des retraités afin qu'il n'y ait plus qu'un régime d'assurance médicaments offrant les mêmes avantages pour tous.



Régis Pilote
Comité des retraités

POINT DE VUE



PIERRE BERGERON

RÉGIMES DE RETRAITE À FINANCEMENT SALARIAL : une solution viable ?

Nos régimes publics ne couvrent qu'une faible partie de l'objectif de remplacement de revenu visé par le travailleur type, et les régimes privés doivent jouer un rôle prédominant. Au cours des dernières années, les régimes publics ont même été réduits, les considérations politiques interférant avec les concepts d'analyse financière, de pérennité et de viabilité à long terme.

De plus, le nombre de régimes à prestations déterminées (PD) sous la surveillance de Retraite Québec ne cesse de diminuer, de 1 200 en 2000 à moins de 800 aujourd'hui. Le nombre de régimes contenant un volet à cotisation déterminée (CD) a presque triplé et est passé à environ 200 régimes.

La popularité des volets CD n'a cessé de croître au fil des années, au détriment des régimes PD. Les règles de financement ou de divulgation comptable applicables à ces derniers ont créé une forte instabilité dans leur coût. Nombre d'employeurs ont fait une priorité de mettre fin à leur régime PD.

À tort ou à raison, les régimes CD sont souvent perçus comme étant sans risque pour l'employeur, l'employé devant assumer tous les risques économiques et financiers en plus de ceux relatifs à sa survie.

Mais un système de type CD ne peut offrir les mêmes avantages qu'un régime PD, que ce soit en matière de gestion de main-d'œuvre, de planification à la retraite ou d'efficacité économique. Les études démontrent que les cotisations à un régime CD doivent être beaucoup plus élevées qu'à un régime PD, soit une augmentation des contributions annuelles de plus de 50 % pour atteindre un même taux de remplacement de revenu à la retraite.

Diverses structures ont été mises en place au cours des dernières années afin de pallier le désavantage des régimes CD, notamment des structures de placements plus diversifiées et moins coûteuses, l'achat progressif de rentes ou encore le concept de prestations

variables. Mais les coûts d'opportunité, bien que réduits, demeurent encore très élevés, soit plus de 25 %.

Un régime de retraite à financement salarial (RRFS) est un régime de type PD où la cotisation de l'employeur est déterminée à l'avance et où le risque est entièrement supporté par les participants. Contrairement aux régimes PD traditionnels, les RRFS sont assujettis à des règles de financement clairement définies par la réglementation.

L'élément central de la gestion du risque d'un RRFS se fait par la création d'une importante réserve d'indexation des rentes, qui s'accumule pour garantir une stabilité des coûts et préserver le pouvoir d'achat tant des employés que des retraités. Les simulations démontrent qu'une telle réserve dédiée, de l'ordre de 50 % des cotisations de base, aurait permis de traverser des périodes difficiles comme la crise de 2008.

Certains avaient tendance à trouver un RRFS « trop cher » compte tenu des réserves statutaires exigées, passant sous silence l'utilisation de la réserve dédiée

pour indexer les rentes dans une vision économique à long terme et d'équité intergénérationnelle.

Récemment, la mécanique de financement des RRFS a toutefois largement inspiré le législateur. Un consensus est survenu pour le secteur privé quant à l'obligation de créer une réserve de sécurité (qui pourra atteindre 25 %), alors qu'une provision minimale de 10 % est prévue pour le secteur municipal.

Un exemple d'importance en matière de RRFS est Rio Tinto Alcan.

La société a toujours indiqué son objectif de mettre fin à sa participation aux régimes PD et de les remplacer par des régimes CD. D'ailleurs, seuls certains groupes syndiqués au Canada ont encore un régime PD pour tous les employés actuels et futurs.

Après plusieurs mois d'échanges et d'analyse, une entente est intervenue en 2015 entre Rio Tinto et ses syndicats québécois, selon laquelle les nouveaux employés participeront non pas à un régime CD, mais à un RRFS.

Cette entente dans le monde de la grande entreprise est une première au Québec. Les parties ont convenu d'un nouveau régime PD dont les modalités, le financement et la gestion du risque leur sont mutuellement acceptables. L'approche retenue démontre également les mérites et l'efficacité inhérente aux régimes PD par rapport aux régimes CD.

Notons que les objectifs ne se limitent pas à trouver des solutions pour « sauver » les régimes PD actuels. Il faut aussi accroître la couverture des travailleurs à de tels systèmes. À ce titre, les RRFS peuvent remplacer efficacement des régimes CD et des REER collectifs actuellement en place.

Or, compte tenu du faible niveau de couverture des régimes privés au Québec, une amélioration des dispositions du Régime de rentes du Québec demeure souhaitable, voire nécessaire. ■

Pierre Bergeron est conseiller principal chez PBI Conseillers en actuariat



REMERCIEMENTS POUR VOTRE AIDE FINANCIÈRE

DE LA PART DES TRAVAILLEURS DE MÉTAUX G.B.L. PRÉSENTEMENT EN LOCK-OUT

Depuis plus d'un mois qu'ils ont été mis à la rue par leur employeur GBL Fabrication Métallique, les membres de la section locale 2004-Q ne sont pas surpris par l'ampleur de la sympathie témoignée. « *Nous sommes touchés par la générosité de nos confrères syndiqués du SNEAA* » dit le président de l'unité de GBL, Roger Brassard.

« *Dans un conflit de travail, l'aspect financier est important et avec le fonds de défense qui offre des prestations de grève généreuses et l'aide supplémentaire fournie, nous sommes en bonne situation. En aucun temps, nos membres ne vont sortir de ce conflit avec des dettes* », a commenté Gervais Martin, président de la section locale 2004-Q.

De plus, un appel aux sections locales a été lancé à travers le Canada. « *Quand on sait qu'Unifor compte des centaines de sections locales et 315 000 membres partout au Canada, c'est majeur* », a indiqué Gervais Martin.

GBL Fabrication Métallique a mis ses travailleurs en lock-out le 8 février dernier. Le nœud de l'impasse repose sur l'obligation d'effectuer du temps supplémentaire jusqu'à 10 heures par semaine, y compris les fins de semaine.

Le syndicat estime que des solutions sont toujours possibles pour qui veut réellement régler le conflit. « *Les membres sont déterminés et le syndicat est avec eux. Ce conflit ne se gagnera pas en écrasant nos membres, mais à la table de négociation* », a commenté M. Martin.

Basé à Dolbeau-Mistassini, GBL Fabrication Métallique emploie 12 membres et fabrique des structures d'acier, colonnes, poutres, poutrelles, fermes, etc.

Encore une fois, UN GROS MERCI à toute l'équipe du syndicat d'Arvida (SNEAA) pour l'aide financière si généreusement accordée.

Le comité exécutif,

Roger Brassard, président de l'unité de GBL

Gervais Martin, président de la section locale 2004-Q

Des rabais exclusifs : c'est réglé.



Jusqu'à

10 %

DE RABAIS EXCLUSIF

sur vos assurances auto, habitation
et véhicule de loisirs

Jusqu'à

360 \$

DE RÉDUCTION

en regroupant vos nouvelles assurances auto,
habitation et véhicule de loisirs chez nous ¹



Obtenez une soumission en
communiquant avec moi!

Manon Pilote

Agente en assurance de dommages

Les Assurances Affiliées Manon Pilote
Cabinet en assurance de dommages

418 548-0808
poste 42

1 877 348-0808
manonpilote.com

SAA
Section locale 1937

Affilié à :

La Capitale
Assurances générales